

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la garde nationale

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la garde nationale / Sénat, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; [rédigé] par M. Jean-Marie Bockel et Mme Gisèle Jourda, rapporteurs ; Mme Joëlle Garriaud-Maylam, MM. Michel Boutant, Alain Gournac,... [et al.], sénateurs

Ensemble : Impressions. 2015-2016 / Sénat 793

Auteur(s) : France Sénat 1958-.... Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Autre(s) responsabilité(s) : Bockel, Jean-Marie (1950-....) (Secrétaire)
Jourda, Gisèle (Secrétaire)

Publication : Paris : Sénat, 2016

Fabrication / Impression : Paris : Sénat

Description matérielle : 1 vol. (147-77 p.) : ill., cartes, graph., tabl. ; 24 cm

Collection : [Impressions] 2015-2016 Sénat n° 793
[Les rapports du Sénat] 1249-4356

ISBN : 978-2-11-147141-2

EAN : 9782111471412

Appartient à la collection : Rapports du Sénat (Paris) 1249-4356

Titre de couverture : ["Garde nationale". une réserve militaire forte et territorialisée pour faire face aux crises.]

Classification décimale Dewey : 355.37

Note(s) : Enregistré à la présidence du Sénat le 13 juillet 2016

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "La réserve militaire a longtemps été traitée comme un

dossier de second rang, et régulièrement utilisée comme une variable d'ajustement budgétaire pour la défense. La professionnalisation des armées, à la fin des années 1990, avait vocation à se trouver accompagnée d'une réserve plus disponible et mieux formée, mais la montée en puissance de celle-ci, prévue depuis une vingtaine d'années par les Livres blancs successifs et les lois de programmation correspondantes, n'est jamais advenue. L'émergence brutale sur le sol national, en 2015, d'une nouvelle forme de menace pour notre pays - le terrorisme djihadiste - a rapidement imposé comme indispensable la rénovation de la réserve. Il en va de l'efficacité des forces armées qui, sur-sollicitées en raison de la multiplication des engagements opérationnels, requièrent ce complément d'effectifs. Il en va également de la cohésion de la Nation, tant la réserve, placée par nature à la charnière de la société civile et des armées, en permettant une participation directe de l'ensemble des citoyens à la défense du pays, recèle de puissantes vertus « fédératives » pour le corps social. À la condition d'être rendue plus forte, c'est-à-dire à la fois structurée par une territorialisation et réorganisée administrativement, plus nombreuse et mieux employée, et bien sûr dotée d'un budget conséquent avec les ambitions aujourd'hui placées en elle, la réserve militaire constituerait une « garde nationale » efficiente. Elle offrirait à l'armée active un appui opérationnel à la hauteur des nouveaux besoins de défense de notre territoire, et à la France un levier majeur de résilience et de renforcement interne. Le présent rapport d'information, établi par M. Jean-Marie Bockel et Mme Gisèle Jourda, en retenant une approche réaliste et pragmatique, présente les propositions de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat pour y parvenir."

Sujet - Collectivité : France Armée. Réserves. France Armée. Réserves. -- 1990-2020 -- Recrutement et engagement -- 1990-2020

Sujet - Nom commun : Forces armées -- Réserves
Gestion des crises
Citoyenneté